



CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE RESPONSABLE D'UNITÉ D'INTERVENTION SOCIALE

DÉFINITION CAFERUIS

Acteurs de la mise en oeuvre de l'action sociale et médico-sociale, les encadrants et responsables d'unité d'intervention sociale participent à :

- promouvoir l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté,
- prévenir les exclusions et à en corriger les effets.

MISSIONS ET LIEUX D'ACTIVITÉS



Leur mission principale consiste à encadrer une équipe et les actions directement engagées auprès des usagers.

Intermédiaires entre direction et équipes, entre plusieurs équipes, entre équipes et partenaires, ils ont une fonction spécifique de communication interne et se doivent également de favoriser et d'impulser une réflexion éthique au sein de leur unité.

Les activités sont :

- Pilotage de l'action,
- Encadrement d'équipes et de professionnels, gestion des ressources humaines,
- Gestion administrative et budgétaire d'une unité,
- Communication interne,
- Participation au projet de la structure,
- Partenariat d'action et travail en réseau.

Ils exercent leur activité dans toutes les structures du champ de l'intervention sociale, qu'elles soient publiques ou privées et notamment dans les établissements sociaux et médicaux.



Diplôme d'Etat
NIVEAU II
Filière Sociale

EN CONSORTIUM
AVEC LE



COLLÈGE COOPÉRATIF
PROVENCE ALPES MÉDITERRANÉE



CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE RESPONSABLE D'UNITÉ D'INTERVENTION SOCIALE

CONDITIONS D'ADMISSION



Vous êtes :

- travailleurs sociaux : diplômés niveau III et IV,
- auxiliaires médicaux : diplômés niveau III,
- titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué niveau III avec 3 ans d'expérience ou niveau II.

Vous devez suivre les trois étapes de la procédure d'admission :

- instruction du dossier de candidature,
- appréciation du projet de formation du candidat et sa faisabilité,
- validation de l'admission par la commission de sélection.

SPÉCIFICITÉS



Pour cette formation vous pouvez relever d'un de ces trois statuts :

- salarié : formation continue,
- demandeur d'emploi,
- privé : autofinancement.

ÉTUDES ET CERTIFICATION



- **UF 1 : conception et conduite de projets**
soutenance d'un mémoire devant jury
- **UF 2 : expertise technique**
présentation orale et écrite d'un dossier technique
- **UF 3 : management d'équipes**
oral sur étude de situation référée au management
- **UF 4 : gestion administrative et financière**
rédaction d'une note sur étude de cas d'une situation

Réparties sur 20
mois maximum.
En moyenne 4
jours par mois.

Lieu de la formation :

Collège Coopératif P.A.M.

Europôle Méditerranéen de l'Arbois
Bat Gérard Mégie - Av Louis Philibert
Domaine du Petit Arbois - BP 50099
13793 Aix en Provence cedex 3

Tél. : 04 42 17 03 00
collcoop@univ-aix.fr
www.collcoop.org



INSTITUT SUPERIEUR MARSEILLE CADENELLE
134, Bd des libérateurs - Les Caillols - 13012 MARSEILLE
Tél. : 04.91.18.10.50 - Fax : 04.91.45.47.65
Internet : www.ismcadenelle.com - E-mail : info@ismcadenelle.com

ACCÈS :
Métro Timone + Bus n°91
Métro 5 avenues + Bus n°10
ou Tramway